



## Communiqué de presse

### Alain MAIRE nommé membre du bureau de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne

Paris, le 20 mai 2010

**Le conseil d'administration de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne (FNCE) a désigné Alain Maire, président de directoire de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté, pour siéger au bureau.**

Alain Maire est nommé en remplacement d'Olivier Klein, ancien président de directoire de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, devenu directeur général Banque commerciale et Assurances et membre du directoire de BPCE, le 7 avril dernier.

Alain MAIRE débute sa carrière dans le secteur bancaire en 1974. Il exerce diverses fonctions à la BNP jusqu'en 1987. Il réjoint alors le Crédit Mutuel Centre Est Europe où il a été successivement responsable clientèle entreprise et professionnelle, sous-directeur régional et directeur régional.

Alain Maire intègre le réseau Caisse d'Épargne en juillet 1997 où il exerce les fonctions de président du directoire de la Caisse d'Épargne Centre-Val de Loire, puis de la Caisse d'Épargne d'Alsace. En mai 2006, il devient président du directoire de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté.

Le bureau de la Fédération est composé de 4, 6 ou 8 membres élus par le conseil d'administration à parité parmi les présidents de conseil d'orientation et de surveillance (COS) et les présidents de directoire des Caisses d'Épargne.

Organe collégial consultatif placé auprès du président de la FNCE, le bureau prépare les travaux du conseil d'administration, et veille à la mise en œuvre de ses décisions.



Le bureau de la FNCE est désormais composé de :

- Présidents de conseil d'orientation et de surveillance (COS) :
  - **Michel SORBIER, président**, président du COS de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin,
  - Jean-Claude CETTE, président du COS de la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse,
  - Jean-Paul FOUCAULT, président du COS de la Caisse d'Épargne Ile-de-France,
  - Yves HUBERT, président du COS de la Caisse d'Épargne de Picardie.
  
- Présidents de directoire :
  - **Jean-Claude CREQUIT, vice-président, trésorier**, président du directoire de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur,
  - Jean-Marc CARCELES, président du directoire de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon,
  - Alain MAIRE, président du directoire de la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté,
  - Benoît MERCIER, président du directoire de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne.

### **A propos de Fédération nationale des Caisses d'Épargne**

*La FNCE est l'organe de représentation et d'expression des Caisses d'Épargne et de leurs 4 millions de sociétaires. Ses principales missions sont de coordonner et animer la relation entre les sociétaires et leur Caisse d'Épargne, d'accompagner et de former les représentants élus de sociétaires, de définir, coordonner et promouvoir les actions de responsabilité sociétale des Caisses d'Épargne.*

#### **Contacts presse**

Karine Le Thieis : 33 (0)1 44 38 50 43

Pascal Briend : 33 (0)1 44 38 50 08

[fnce@fnce.caisse-epargne.fr](mailto:fnce@fnce.caisse-epargne.fr)

[www.fnce.fr](http://www.fnce.fr)